

Maître Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
Avocat associée au Barreau de Marseille
43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.37.33.96 – p.vasquez@provansal.eu

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'ACTIFS IMMOBILIERS DEPENDANT
D'UNE PROCEDURE DE RETABLISSEMENT PERSONNEL**

UN APPARTEMENT de 53,25 m²,
bloc 5, escalier D à l'entresol gauche **(lot 220)**
et **UNE CAVE** n° E5,
bloc 5, escalier C, au rez-de-chaussée **(lot 383)**
Sis à MARSEILLE (13015),
16, boulevard Bernabo – Chemin de la Madrague Ville

SUR UNE MISE A PRIX DE 35.000 EUROS
Avec faculté de baisses successives d'un tiers
en l'absence d'enchères

Visite le Vendredi 11 Juin 2021 de 10 h 00 à 11 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 24 JUIN 2021 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution **du Tribunal Judiciaire de Marseille,**
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété :

Sur la commune de MARSEILLE (13015),
16, boulevard Bernabo – Chemin de la
Madrague Ville, cadastré :
Section 899 A n° 19 – lieudit 34 Bd

Bernabo – pour une contenance de 39 a
24 ca,
Section 899 A n° 20 – lieudit 19 Bd
Bernabo – pour une contenance de 73 a
38 ca,
Soit une contenance totale de 01 ha 12 a
62 ca.

LE LOT NUMERO DEUX CENT VINGT (220) consistant dans le bloc 5 (immeuble portant le n° 16 du Boulevard Bernabo) escalier D à l'entresol gauche, un appartement de type F3 numéro E5, Avec les 102/10.000èmes des parties communes particulières au bâtiment bloc 5, Et les 38/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

LE LOT NUMERO TROIS CENT QUATRE-VINGT-TROIS (383) consistant en une cave n° E5 dans le bâtiment bloc 5, escalier C, rez-de-chaussée, Avec les 3/10.000èmes des parties communes particulières au bâtiment bloc 5, Avec le 1/1.000ème de la propriété du sol et des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Aurélie CROSSE, Huissier de Justice associée à Marseille, a établi le 4 novembre 2020 le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît que le bien est situé dans un immeuble en copropriété élevé de plusieurs niveaux, avec emplacement de parkings, clôturé et comprenant une entrée sécurisée par portail à ouverture télécommandée.

L'appartement est composé d'une entrée,

d'un séjour comprenant un coin cuisine, une chambre, un rangement, une salle d'eau et un WC.

Les deux chambres existantes à l'origine ont été décroisées pour transformer l'appartement en T2.

La pièce est éclairée par 4 séries de fenêtres en bois à deux battants protégés à l'extérieur par des stores en aluminium ouvrant sur l'entrée de la copropriété.

Le sol est carrelé ; les murs et plafond sont peints.

Elle est équipée de deux radiateurs.

La pièce comprend un coin cuisine dépourvu de tout équipement fonctionnel. On accède à la chambre depuis la pièce principale.

Elle est éclairée par deux séries de fenêtres en bois à deux battants.

Le sol est carrelé ; les murs et plafond sont peints.

La superficie de l'appartement est de **53,25 m2** selon certificat de métré établi par Monsieur NASRATY, géomètre-expert.

Les lieux sont inoccupés. Le chauffage est collectif.

D'une manière générale, les pièces sont sales et l'appartement est dégradé.

Le lot n° 383 est une cave située au rez-de-chaussée de l'immeuble.

Les murs sont bruts et équipés de quelques

étagères.

Le syndic de la copropriété est le CABINET LAGIER – 20, rue Montgrand – 13006 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Maître Éric VERRECCHIA, Mandataire Judiciaire, domicilié Résidence La Nativité, Bâtiment D – 47 Bis A boulevard Carnot – 13100 AIX-EN-PROVENCE en sa qualité de liquidateur du patrimoine personnel de Mademoiselle Ingrid Cécile Janine Blandine COTTANCIN, auxiliaire de puériculture, née à Annecy (74000) le 8 novembre 1977, célibataire, demeurant chez Madame Martine CREUZENET – Espace Saint Jean – Appartement 166 – 44, boulevard Saint Jean – 13010 MARSEILLE,

En procédure de rétablissement personnel suivant jugement du Tribunal d'Instance de Marseille du 25 février 2019 et 21 novembre 2019,

Agissant en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de Marseille le 7 septembre 2020 publié au 1^{er} bureau du service de publicité foncière de Marseille le 8 octobre 2020 volume 2020 P n° 5953, Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL – AVOCATS ASSOCIES.**

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Maître Eric VERRECCHIA.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.91.37.33.96 – **p.vasquez@provansal.eu TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 26 avril 2021

Me Thomas D'JOURNO
Avocat